

**Congrès de l'Association Française de Science Politique
Strasbourg 2011**

ST 39

Pratiques et dispositifs de participation dans le monde du travail

Aurélie Llobet
IRISSO / Université Paris-Dauphine
aurelie.llobet@wanadoo.fr

*Sociabilités professionnelles et participation politique. L'exemple des enseignants du
secondaire*

Le syndicalisme occupe une place centrale dans l'Education Nationale : 30% des professeurs de l'enseignement primaire et secondaire publics sont syndiqués¹. 70% du même corpus est ou a été syndiqué, seuls 30% ne l'ont jamais été. Si le maintien d'une relative sur-syndicalisation voile un certain utilitarisme, il ne peut demeurer le seul schème explicatif de la reproduction d'un potentiel protestataire. Les enseignants du secondaire se caractérisent toujours par un usage traditionnel de la grève et de la manifestation tout en prenant une certaine distance par rapport aux organisations syndicales notamment en auto-organisant une partie de leurs actions². Nous proposons, au cours de cette communication, de revenir sur les conditions d'action collective dans l'enseignement secondaire public en mettant en avant le rôle du local et des modalités d'action des responsables syndicaux dans l'activation des dispositions à la participation des enseignants.

L'espace est souvent appréhendé comme une simple toile de fond sur laquelle se détache l'action collective alors que l'étude des interactions dans des lieux circonscrits a un rôle explicatif de l'engagement et du processus contestataire³. L'observation directe permet de repérer les lieux de discussions ainsi que la nature des échanges. En resituant les enseignants dans leur contexte relationnel, il est en effet possible de saisir les dynamiques de l'engagement individuel. L'ethnographie des établissements scolaires met en avant l'influence

¹ Chiffre établi par l'enquête ANR sur l'engagement des enseignants dirigée par Frédéric Sawicki au CERAPS-Université Lille 2.

² Voir Bertrand Geay, « Le tous ensemble des enseignants », in Sophie Bérout, René Mouriaux (dir.), *L'Année sociale*, Paris, Syllepse, 2004 ; Franck Poupeau, *Contestations scolaires et ordre social. Les enseignants de Seine-Saint-Denis en grève*, Paris, Syllepse, 2004 ; André D. Robert, Jeffrey Tyssens, « Comparer deux grèves prolongées d'enseignants : Belgique 1996, France 2003 », *Education et Sociétés*, n°20-2, 2007, p.61-73.

³ Choukri Hmed, « Espace géographique et mouvements sociaux », in Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2009, p.220-227. Voir également : Choukri Hmed, « Des mouvements sociaux 'sur une tête d'épingle' ? Le rôle de l'espace physique dans le processus contestataire à partir de l'exemple des mobilisations dans les foyers de travailleurs migrants », *Politix*, volume 21, n°84, p.145-165.

des sociabilités et permet de comprendre pourquoi des dispositions *a priori* partagées et souvent considérées comme explicatives de l'engagement présentent leurs limites si elles ne sont pas replacées dans les contextes où elles se déploient.

A partir d'une analyse qualitative (*cf.* encadré), nous dégagerons les logiques de la syndicalisation dans l'Education Nationale et montrerons comment les syndicats favorisent l'acte d'adhésion tout en entretenant un lien de masse avec la base enseignante (I). Nous verrons, ensuite, en focalisant l'analyse sur les instruments d'encadrement politique, comment des militants cherchent à renouveler la protestation par le recentrage sur les problèmes locaux et quotidiens (II). Enfin, la dernière partie de ce travail vise à saisir le rôle de l'espace dans le processus d'engagement individuel et à montrer comment, en fonction des contextes, des individus porteurs de dispositions à l'engagement sont ainsi incités à s'investir (III).

Protocole empirique

Cette analyse repose sur un travail de doctorat dans le cadre duquel ont été réalisées quatre monographies d'établissements publics choisis pour la pluralité de leurs caractéristiques sociales, géographiques, économiques et culturelles dans le but de croiser les expériences professorales⁴. Une présence prolongée et répétée dans ces collèges et lycées a permis d'interroger 63 enseignants, de recueillir 139 réponses à un questionnaire sur l'entrée dans le métier, les pratiques professionnelles, les représentations politiques, les comportements syndicaux et militants en général et la participation aux mouvements sociaux. Une série d'observations en salle des professeurs ou pendant les réunions syndicales a mis au jour la dimension collective du travail enseignant.

Collège Beaumarchais⁵ : crée en 1970, le collège Beaumarchais est situé dans un quartier sensible d'une ville moyenne du sud de la France, il est classé ZEP en 1982, « établissement sensible » en 1993 puis Ambition Réussite en 2006, nouveau dispositif d'éducation prioritaire. 85% des 360 élèves sont issus des PCS défavorisées⁶. 32 enseignants exercent dans cet établissement, 75% ont moins de 40 ans.

LP J. Ferry : implanté depuis 1976 dans une ville cossue de l'ouest parisien, le lycée professionnel Jules Ferry accueille 600 élèves. 73% d'entre eux proviennent des PCS défavorisées et moyennes contre 54% à l'échelle de l'Académie. 70 enseignants exercent dans cet établissement, l'âge moyen s'élève à 41 ans, une partie de l'équipe est implantée de longue date dans le lycée tandis que l'autre moitié, composée de jeunes enseignants, connaît une rotation plus importante.

LEGT E. Rostand : Edmond Rostand est un lycée d'enseignement général et technologique tertiaire, construit en 1959 dans le centre d'une ville moyenne de province du sud de la France. Il est apprécié par les enseignants pour sa mixité sociale ; les 1550 élèves scolarisés sont à 40% issus des PCS favorisées, à 27% et 33% des PCS moyennes et défavorisées. Le lycée reste ségrégatif puisque les élèves des classes populaires sont davantage inscrits dans les filières technologiques. Les 127 enseignants de l'équipe éducative exercent depuis 20 ans en moyenne, 41,5% d'entre eux ont plus de 50 ans, ce lycée constitue un établissement de deuxième partie de carrière.

⁴ Aurélie Llobet, *Les professeurs du secondaire en action : de l'engagement professionnel à la mobilisation politique*, thèse de science politique sous la direction de Dominique Damamme, Université Paris-Dauphine, 8 juin 2011.

⁵ Les noms des établissements ont été modifiés par souci d'anonymat

⁶ Sources : IPES, Ministère de l'Education Nationale

CS M. Curie : établissement parisien d'abord réservé aux jeunes filles au moment de son ouverture en 1937, la cité scolaire Marie Curie accueille 1700 élèves répartis en 55 divisions allant de la sixième aux classes préparatoires, 72% d'entre eux sont issus des PCS favorisées contre 55% dans le reste de l'Académie. 64% des 158 enseignants qui exercent dans cet établissement ont plus de 50 ans, nombreux sont ceux qui y accèdent en fin de carrière et y restent jusqu'à leur retraite.

I. Les logiques institutionnelles de l'adhésion syndicale

L'offre de services aux adhérents est particulièrement importante et mise en valeur par les organisations syndicales qui se posent en gestionnaires de carrière. Au-delà de l'interface avec une bureaucratie syndicale, les professeurs du secondaire rencontrent quotidiennement des militants syndicaux qui participent à la formation d'un potentiel de mobilisation.

A. Une offre de services

Dans la fonction publique, l'avancement des carrières répond à une procédure standardisée établie en fonction des catégories et corps. Les syndicats exercent leur influence au sein des organismes paritaires : les Commissions Administratives Paritaires (CAP) et Commissions Techniques Paritaires (CTP). Présentes dans toutes les administrations, les commissions administratives paritaires sont composées pour moitié de représentants de la fonction publique et de délégués élus sur les listes syndicales. Elles ont en charge l'avancement des carrières, les mutations, les formations, la notation, *etc.* Les commissions techniques paritaires qui sont composées de la même façon, traitent des questions plus corporatives liées aux effectifs, conditions de travail, règles de fonctionnement⁷. La participation à la régulation professionnelle permet aux syndicats de proposer leurs services aux enseignants et de les orienter dans leurs stratégies de carrière. La position des syndicats dans les instances représentatives explique le fondement d'une croyance en l'efficacité de leurs actions pour la gestion des carrières. Les syndicats enseignants utilisent cette position comme ressource organisationnelle qui « contribue à la reproduction d'un pouvoir syndical à forte composante bureaucratique fondé en grande partie sur le service à l'adhérent. »⁸

Dès l'IUFM, les néo-enseignants qui découvrent à peine l'institution scolaire et ses règles de fonctionnement trouvent un soutien dans les syndicats fortement implantés dans les lieux de formation comme le SNES-FSU, le SE-UNSA ou le SGEN-CFDT. En effet, l'entrée dans une carrière enseignante est ponctuée par la rencontre avec les représentants syndicaux, la présence dans les IUFM permet aux syndicalistes d'exposer leurs services et de mettre en avant leur compétence. Il s'agit de relier les préoccupations de ces personnes fraîchement entrées en poste au cadre pouvant être offert par leur organisation.

La place des syndicats dans la gestion des carrières fait qu'ils valorisent cette compétence dans la présentation de leur action. Dans leurs tracts, les organisations mettent en avant les rétributions matérielles de l'engagement. De plus, les syndicats insistent particulièrement sur l'assistance juridique qu'ils offrent et l'aide dans la gestion des carrières. Chaque organisation publie à ce titre un supplément ou hors-série annuel sur les mutations, les rémunérations, les

⁷ Voir : Antoine Bevort, Annette Jobert, *Sociologie du travail : les relations professionnelles*, Armand Colin, Paris, 2008.

⁸ Bertrand Geay, *Le syndicalisme enseignant*, Paris, La Découverte, 2005 [1997], p.23.

avancements d'échelon. Si les informations générales restent gratuites, les données plus spécifiques ou les précisions sur les postes vacants demeurent sous la coupe des organisations syndicales qui, en tant qu'acteurs du système d'avancement de carrière, les vendent à leurs adhérents. Les sites des grandes organisations disposent de système d'authentification qui permettent aux adhérents de bénéficier d'informations supplémentaires par rapport aux non-affiliés et voient leur dossier pris en charge par les structures nationales mais aussi par les sections académiques ou départementales qui organisent des réunions d'information pour les membres, aiguillent et aident à remplir les demandes. Les syndicats prennent en charge les demandes des adhérents et assurent un suivi personnalisé des évolutions de carrière.

Dès la fin des commissions paritaires, les organisations informent leurs adhérents par courriel ou SMS pour le SNES, des décisions prises. En ce sens, ils devancent l'institution dont le traitement classique est plus long. Leur position dans l'institution leur permet de se prévaloir de cette compétence, le travail de valorisation et de perfectionnement du syndicalisme de services font que leur efficacité et pouvoir s'ancrent dans les représentations enseignantes.

Le syndicalisme occupe ainsi une place centrale dans l'Education Nationale. Parmi les 139 répondants au questionnaire distribué dans les quatre établissements scolaires où nous avons enquêtés, 62 sont syndiqués soit 44,6 %. Si l'on agrège ce nombre à celui des enseignants désyndicalisés, 109 personnes soit 78,4% des répondants est passé, à un moment de sa carrière par le syndicalisme. Seule une minorité de professeurs du secondaire, 21,5% n'a jamais été syndiquée. Ainsi, est véhiculée, dès l'entrée dans le métier, une représentation selon laquelle les syndicats sont des supports dans la gestion d'une carrière de professeur du secondaire. Les enseignants utilisent cette ressource, 56,8% de notre échantillon a déjà recouru à un syndicat. 80,1% d'entre eux l'ont fait pour des questions de gestion de carrière. Comme l'établissent Bruno Duriez et Frédéric Sawicki à propos de la CFDT, la proportion d'adhésion par valeurs baisse, la syndicalisation recouvre de plus en plus un caractère instrumental⁹. De fait, bien que les taux de syndicalisation reste élevés, les pratiques d'adhésion sont de courte durée. Parmi les 47 personnes désyndiquées de notre échantillon, trente ont adhéré à une organisation pendant moins de cinq ans. Plus rares sont les désaffections après une longue période, seulement 9 enseignants ont quitté leur organisation après plus de dix ans. La syndicalisation répond à des besoins précis d'information et de conseil dans la gestion d'une carrière. Aussi, le questionnaire permet d'établir que l'adhésion s'effectue majoritairement au cours des premières années d'enseignement : 23 professeurs désyndiqués l'étaient en début de carrière. La syndicalisation peut également se faire sur le tard, à un tournant de carrière notamment : 5 enseignants ont adhéré après plusieurs années d'expérience pour résoudre une question de mutations.

Cependant, l'utilitarisme tend à se transformer en conformisme. Le fait de se syndiquer est intégré dans les pratiques enseignantes, sans avoir d'intérêt direct, on se syndique par précaution mais aussi par conformisme par rapport aux pairs. La mise en place d'une norme syndicale repose largement sur les sociabilités locales. L'on sait que la syndicalisation croît en fonction de l'implantation syndicale¹⁰. Dans presque tous les établissements de l'enseignement secondaire, au plus près des enseignants, se déploie une activité syndicale. La présence de responsables syndicaux favorise l'acte d'adhésion et explique la formation de pratiques de participation.

⁹ Bruno Duriez, Frédéric Sawicki, « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale », *Politix*, Volume 16, 2003, p.17-51.

¹⁰ Thomas Amossé, « Mythes et réalités de la syndicalisation en France », *Premières informations, premières synthèses*, n°44-2, octobre 2004.

B. Implantation syndicale et relation personnalisée

Dans l'Education Nationale comme dans d'autres secteurs d'activité, le syndicalisme est divisé en différents échelons allant de l'établissement scolaire ou de l'entreprise aux directions nationales en passant par les sections intermédiaires souvent à l'échelle du département. Le syndicalisme enseignant suit cette même organisation. Ainsi, dans chaque établissement, est théoriquement présente une section syndicale. Les sections syndicales participent à la vie collective du métier d'enseignant. Elles représentent les personnels au Conseil d'Administration et organisent les réunions syndicales.

Les responsables des sections syndicales sont les intermédiaires entre les organisations et la base enseignante. Leurs pratiques et manières d'être influent sur le rapport entretenu par les professeurs à leur syndicat. L'intérêt de travailler par le bas révèle l'influence des responsables syndicaux locaux. Relais entre les directions nationales et la base enseignante, ils jouent un rôle central dans la socialisation professionnelle et politique des professeurs du second degré. Leur présence dans les établissements fait qu'ils sont les premiers interlocuteurs des enseignants. Ainsi, ces militants endossent, de fait, un rôle de recruteur et d'incitateur à la mobilisation. Répondre aux interrogations des enseignants fait donc partie du travail militant des responsables syndicaux locaux. Ils mettent en place dans les établissements scolaire une relation personnalisée avec les professeurs et contribuent à humaniser la bureaucratie syndicale. Ainsi François, responsable du SNES au collège Beaumarchais explique qu'être représentant :

« C'est aider les collègues pour leur mutation, j'ai vu personnellement quatre collègues ces derniers temps pour leur mutation...rappeler les règles parce qu'ils ne sont pas tous au courant, y en a qui disent 's'il faut me syndiquer je me syndiquerais', je dis non : 'le syndicat il n'est pas là pour cela, si tu veux te syndiquer c'est pour des opinions, on met le dossier sur la table et on discute'. »¹¹

Si l'incitation à la syndicalisation n'est que rarement revendiquée par les responsables locaux, la disponibilité dont certains font preuve peut favoriser l'adhésion. L'enquête de terrain nous a permis de constater que dans les établissements étudiés, les représentants syndicaux apparaissent comme des personnes à fort capital sympathie. Dans chacun des établissements, la référence au nom des responsables syndicaux a été quasi-immédiate. Après quelques jours d'enquête, je les identifiais parfaitement. De même, nombreux sont les professeurs à en faire référence pendant les entretiens. La présence prolongée dans les établissements scolaires permet de voir comment chacun se comporte. Les responsables syndicaux saluent systématiquement les professeurs tout en restant discret. Ce ne sont généralement pas les fortes personnalités que l'on entend parler à tue-tête en salle des professeurs. Ils effectuent davantage un « *travail de l'ombre* ». On les voit, en salle des professeurs, distribuer les publications, afficher des informations. On les aperçoit souvent discuter avec des professeurs. On sait qu'ils sont là et sont à l'origine de la dynamique collective tout en ayant peu d'inhibition à les solliciter. Ces militants syndicaux mettent en place une activité syndicale qui contribue à façonner des pratiques de participation.

¹¹ François, agrégé d'anglais, responsable du SNES au collège Beaumarchais, 34 ans.

II. L'encadrement politique des enseignants du secondaire

Le travail de Julian Mischi sur les sociabilités communistes révèle que les organisations politiques mais aussi syndicales n'héritent pas naturellement de liens sociaux mais déploient un système d'encadrement des pratiques collectives¹². Dans les établissements scolaires, les responsables syndicaux disposent d'un unique instrument d'encadrement collectif : l'heure d'information syndicale.

A. L'heure d'information syndicale : un instrument de mobilisation routinière

L'heure mensuelle d'information syndicale qui autorise les syndicats à organiser une heure de réunion par mois pendant leur service, est régulièrement utilisée au sein des établissements scolaires. 82,8% de notre échantillon a ainsi participé à une réunion organisée par des délégués syndicaux au cours des trois dernières années. L'immersion sur le terrain a toutefois permis de déceler des disparités dans le recours à celle-ci en fonction des établissements mais aussi des périodes. Alors qu'elle est utilisée chaque mois à la cité scolaire Marie Curie et au lycée Edmond Rostand pour discuter des réformes et mobilisations nationales, son usage mensuel au collège Beaumarchais répond aux problématiques locales. Enfin, l'heure n'a été utilisée qu'une seule fois, pendant notre enquête, par les responsables de la section CGT du lycée professionnel Jules Ferry, il s'agissait du pot de la rentrée des classes. Mais alors que notre année de présence a été ponctuée par les premières mobilisations contre les suppressions de poste, aucune autre rencontre collective n'a été proposée dans cet établissement. Le lycée professionnel Jules Ferry a évolué au gré des logiques d'accès au corps des PLP. Le syndicalisme, dans cet établissement, a trouvé son impulsion dans les sociabilités ouvrières. La « *désouvriérisation* » des lycées professionnels s'est traduite par la décomposition du potentiel protestataire. En perdant son identité ouvrière, Jules Ferry a perdu son dynamisme syndical. Les responsables syndicaux n'ont pas su transmettre leur culture et valeurs aux jeunes enseignants. Les nouveaux enseignants n'apparaissent pas moins compétents que leurs aînés mais dépourvus de ressources relationnelles qui incitent à prolonger l'acte de syndicalisation en engagement. En l'absence d'incitation et de sensibilisation, ils peinent à considérer les syndicats autrement que sous l'angle des services proposés.

L'heure d'information syndicale est un instrument routinier destiné à produire du collectif. Bien que les usages en soient différenciés en fonction des établissements, les heures d'information syndicale incarnent des lieux de rencontres et de débats pour les équipes éducatives et permettent, dans une certaine mesure, de sensibiliser les enseignants à la cause syndicale. Dans les grands établissements, les réunions syndicales mobilisent environ un tiers des équipes, le travail y est davantage atomisé et les relations entre enseignants restent faibles.

¹² Julian Mischi, « Travail partisan et sociabilités populaires. Observations localisées de la politisation communiste », *Politix*, volume 16, n°63, 2003, p.91-119 ; *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Rennes, PUR, 2010.

Alors que dans les petites structures comme le collège Beaumarchais, l'heure d'information syndicale réunit la totalité de l'équipe, ne pas y assister revient à se mettre en marge du groupe. L'observation des réunions syndicales permet de repérer les modes d'encadrement du collectif enseignant.

B. Cadrer en laissant parler

L'observation des réunions syndicales permet en effet de repérer les modes d'encadrement du collectif enseignant. Les réunions se déroulent le plus souvent pendant l'heure du déjeuner. Marie Curie se distingue par le lieu, les réunions syndicales sont menées dans une salle de classe alors qu'elles se tiennent en salle des professeurs dans les autres établissements. Les réunions syndicales sont marquées, dans les gros établissements comme Marie Curie ou Edmond Rostand, par des flux d'entrées et de sorties. Le nombre de participants varie au cours de cette heure de concertation. Des personnes arrivent en retard, d'autres partent avant la fin. Alors qu'au collège Beaumarchais, tous les professeurs se libèrent de leurs cours et activités pendant une heure complète et assistent à la réunion du début à la fin.

Le monde enseignant est souvent perçu comme très engagé et politiquement compétent. J'imaginai, moi-même, les réunions comme de grands débats politiques où les professeurs échangent et expriment leurs idées. L'observation de ces réunions syndicales invalide une partie de ces représentations et met davantage en exergue le caractère routinier de l'exercice et les logiques d'encadrement du collectif. Les participants aux heures d'information syndicale ne sont pas tous militants, ni même syndiqués, il importe donc de produire un discours le plus consensuel soit-il. En effet, environ un tiers des participants aux réunions syndicales n'est pas syndiqué, un second tiers adhère à une organisation et la partie restante regroupe les militants syndicaux.

La participation répétée aux heures d'information syndicale a permis de constater que les représentants syndicaux interviennent peu. Ils apparaissent plutôt comme des animateurs qui laissent parler et informent sur la situation dans d'autres établissements ou donnent des précisions techniques sur une mesure. La profession d'enseignant fournit des compétences précieuses pour animer les réunions syndicales : il s'agit surtout d'apporter des éléments précis et techniques sur les situations. Les responsables syndicaux font preuve d'une pédagogie de mobilisation afin de mettre en avant les impacts concrets sur le quotidien du métier des réformes en discussion et de les sensibiliser directement. Les responsables syndicaux expriment rarement leurs propres opinions. Ils se positionnent en relais de l'information. Le rôle de responsable syndical est travaillé, sur le terrain, dans le sens d'une recherche de neutralité politique. L'information est donnée, les conséquences présentées mais aucune incrimination à caractère politique n'est exprimée par les responsables syndicaux.

Après la prise de parole du responsable syndical, les professeurs s'expriment et échangent sur les actions à envisager ou mènent des réflexions plus générales sur l'éducation ou le métier d'enseignant. Les plus éloignés du militantisme tendent à monter en généralité sur la fonction d'enseignant, le métier, le système éducatif voire politique. En effet, les heures d'information syndicale deviennent des moments d'échange, dans un métier solitaire, et de « déballage » des difficultés que la profession rencontre. A Marie Curie, les professeurs s'expriment sur le mode de la plainte générale ou sur l'expérience des autres, ils ne s'expriment quasiment jamais à partir de leurs propres expériences, comme si les difficultés personnelles n'étaient pas dicibles. Au contraire au collège Beaumarchais, les problèmes rencontrés dans la salle de classe sont exposés et les professeurs recherchent des solutions

collectives. Les responsables syndicaux laissent s'exprimer ces plaintes car elles constituent une occasion de produire du collectif dans un établissement mais les recadrent discrètement. Les militants sont souvent investis dans la vie de leur syndicat ou dans d'autres structures, ils font une analyse politique des situations mais, dans le cadre de l'établissement, cherchent des solutions d'abord locales. Comme le montre Camille Hamidi à propos des associations issues de l'immigration, les responsables cherchent à préserver une homogénéité du groupe, en ce sens, ils évaporent les thèmes porteurs de clivage¹³. Le détournement de l'objet de la réunion par les enseignants eux-mêmes conduit les militants syndicaux à évacuer le politique et recadrer la discussion en faisant des propositions d'action. Les temps scolaires rythment les réunions, quand la sonnerie retentit les enseignants se dispersent, les responsables syndicaux conviennent de la répartition pratique du travail militant et se divisent les textes à rédiger. Pour fédérer le maximum de personnes, ces militants mettent relativement en retrait leurs propres opinions et produisent le politique par l'absence de référence à l'idéologie. En réunions, les projets et leurs contenus sont incriminés par les responsables, jamais directement les dirigeants. Le travail de Karel Yon sur Force Ouvrière révèle que les syndicalistes apparaissent moins idéologues dans le cadre de l'activité syndicale routinière que sur la scène confédérale. Les stages de formation incitent à évacuer le politique et proposer un syndicalisme noble¹⁴. Les heures d'information syndicale constituent un instrument d'encadrement des sociabilités enseignantes. D'une part, elles mettent en avant le caractère routinier de ces rencontres. Des militants, dotés de savoir-faire, prennent en charge le travail militant bureaucratique et mettent en retrait leurs opinions. De l'autre, sur la base de rencontres non étiquetées comme politiques, les professeurs discutent, échangent sur le métier. L'identification à un groupe initie au syndicalisme et à l'action collective. Ce travail d'encadrement syndical a des effets sur la socialisation politique des enseignants et favorise l'émergence de mouvement de protestation.

III. La construction locale des mobilisations

Les militants syndicaux ont un rôle central dans l'émergence des mobilisations au sein des établissements scolaires. Les réunions, les grèves et les manifestations font partie des répertoires d'action traditionnelles du milieu enseignant mais peuvent être prolongées par d'autres initiatives locales. Le collège Beaumarchais a eu recours à deux reprises au droit de retrait. De même, l'année 2007-2008 au lycée Edmond Rostand a été ponctuée par des actions plus radicales.

¹³ Camille Hamidi, « Eléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue Française de Science Politique*, volume 56, n°1, 2006, p.5-25 ; *La société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*, Paris, Economica, 2010. On retrouve ce même processus chez d'autres groupes : cf Nina Eliasoph, *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Paris, Economica, 2010.

¹⁴ Karel Yon, « Quand le syndicalisme s'éprouve hors du lieu de travail. La production du sens confédéral à Force ouvrière », *Politix*, volume 85, n°1, 2009, p.57-79.

A. Le recours au droit de retrait au collège Beaumarchais

Le collège Beaumarchais se caractérise par une forte rotation du corps enseignant. Les heures d'information syndicale fournissent de la stabilité et des repères. Dans un contexte d'équipe éducative instable et peu expérimentée, les militants syndicaux apparaissent ainsi comme des personnes de confiance qui connaissent parfaitement l'institution et les projets en cours. Cette confiance, comme l'indique Pizzorno, incite à l'engagement¹⁵. L'équipe éducative est jeune, nombreux sont ceux qui découvrent le syndicalisme en arrivant dans le collège. L'intérêt pour la chose syndicale est en construction et ne prime pas dans les préoccupations quotidiennes. L'instabilité de l'équipe relève de son homogénéité. Les professeurs en poste au collège Beaumarchais reviennent dans leur Académie d'origine, après de fréquents passages en banlieue parisienne, au prix d'un poste en zone sensible. La plupart vit en dehors de la ville et rencontre les mêmes difficultés en termes de gestion des classes et de transmissions des savoirs. Les conditions concrètes d'exercice font davantage sens. C'est ainsi sur la base du quotidien que s'effectue le travail de mobilisation. Les professeurs les plus critiques envers le politique au sens large peuvent, selon les circonstances locales, se mobiliser et se rapprocher des militants syndicaux ou politiques traditionnels.

Par un travail de sensibilisation, François a participé à l'émergence d'une action collective : depuis 2002, le droit de retrait a été utilisé à deux reprises alors qu'il ne l'avait jamais été auparavant. Le droit de retrait qui fait partie des garanties permises aux salariés en cas de danger grave et imminent sur leur lieu de travail se différencie de la grève dans la mesure où le mécontentement est lié à l'intégrité physique des personnels et usagers. Au collège Beaumarchais, ce droit a été exercé à deux reprises en cinq ans ; cette prise de parole a été l'occasion de publiciser un mécontentement contre l'institution incapable de fournir les conditions minimales d'enseignement. En 2003, le collège a subi des violences urbaines, en 2006, les professeurs ont protesté contre le manque de moyens, en l'occurrence la chaudière est tombée en panne et le budget était insuffisant pour la faire réparer.

La collectivisation et la politisation des problèmes internes à l'établissement ont permis, par le travail des entrepreneurs de cause locaux, de rendre inévitable l'usage du droit de retrait comme riposte face à la recrudescence des actes de violence. Les pressions locales, comme l'a montré Roger Gould à propos de la Commune de Paris, jouent un rôle sur l'engagement¹⁶. L'ensemble des enseignants a accepté d'exercer le droit de retrait. Dans les petits groupes, il est difficile de se positionner en passager clandestin. La pression des interactions fait émerger une obligation de solidarité¹⁷. Le cas du recours au droit de retrait est intéressant, d'une part, bien que nous n'étions pas sur le terrain à cette époque, il suggère le travail des entrepreneurs de cause. D'autre part, il révèle les processus de politisation de l'activité professionnelle et montre comment des enseignants non-syndiqués endossent la casquette de porte-parole. Enfin, le recours au droit de retrait de 2006 révèle les effets de la sensibilisation à la protestation sur le corps enseignant. S'ancre dans les esprits l'idée de ne pas accepter certaines situations. Moins grave que les violences urbaines, l'absence de chauffage en 2006 a également entravé la qualité des conditions d'enseignement. Comme l'ont montré Annie Collovald et Lilian Mathieu dans leur article sur la mobilisation des

¹⁵ Alessandro Pizzorno, « Sur la rationalité du choix démocratique », in Birnbaum Pierre, Leca Jean (dir.), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la FNSP, 1986, p.3-19.

¹⁶ Roger V. Gould, *Insurgent Identities: class, community and protest in Paris from 1848 to the Commune*, Chicago, The University of Chicago Press, 1995.

¹⁷ Mançur Olson, *Logique de l'action collective*, op.cit.

salariés des chaînes de magasins du secteur culturel, l'expérience de la mobilisation reste un moment mémorable qui modifie le rapport à l'action¹⁸. Les salariés acquièrent au cours des grèves ou mobilisations des ressources à la résistance face aux situations de travail contestables. La contestation devient légitime. Ces deux mobilisations éclairent sur le poids du contexte. L'interaction entre quelques militants et de jeunes professeurs inexpérimentés a permis que le terreau des difficultés professionnelles soit traduit en dynamique collective. La confrontation de problèmes communs fait que, malgré un faible intérêt pour le syndicalisme, des professeurs développent des pratiques de participation politique. Les frontières entre investissement professionnel et militant sont donc floues. La profession offre, par l'interaction avec les collègues, un cadre de mobilisation et initie les enseignants à l'action collective.

B. Le lycée Edmond Rostand en lutte contre les suppressions de poste

Le lycée Edmond Rostand a été le plus actif des quatre établissements d'enquête. Dès la rentrée 2007, des actions sont mises en place, des réunions et assemblées générales sont organisées tout au long de l'année.

Environ 40% des enseignants de l'établissement sont syndiqués, la section SNES compte quarante adhérents à jour de leurs cotisations en 2008, ce qui en fait la section la plus importante du département. Au lycée Edmond Rostand, les heures d'information syndicale sont utilisées quasiment tous les mois, en général en préparation des actions nationales et des manifestations. Les participants réguliers aux heures d'information syndicale apparaissent comme les plus mobilisés politiquement dans l'établissement. Sur 120 professeurs, 20 participent régulièrement aux réunions syndicales, ceux-ci se caractérisent par des investissements contrastés : les militants syndicaux, les multipositionnés et les non-syndiqués en lien avec la vie associative et humanitaire. Le lycée Edmond Rostand se situe dans une ville moyenne où les militants d'organisations variées se connaissent et se rencontrent. L'enchevêtrement des réseaux professionnels, syndicaux, politiques ou associatifs et l'agrégation des différents capitaux militants font que la protestation collective émerge.

Tous les mouvements nationaux de grève de la fin de l'année 2007 ont été réajustés par les militants de l'établissement aux préoccupations locales. Au cours de l'été 2007, Xavier Darcos annonce les premières suppressions de poste, aucune information précise n'est encore donnée mais les militants syndicaux préparent le terrain de la mobilisation. Quelques soient les mots d'ordre syndicaux, est mobilisée, par les responsables syndicaux, la rhétorique du service public d'éducation pour sensibiliser les collègues. Les grèves contre la réforme des régimes spéciaux du 18 octobre et celle du 20 novembre 2007 sur les retraites et les hausses de salaires des fonctionnaires ont été, au lycée Edmond Rostand, l'occasion d'appeler les collègues, les élèves et les parents d'élèves à se mobiliser. A partir d'un mot d'ordre de grève nationale sur la question des retraites et du pouvoir d'achat, les enseignants grévistes mettent en avant la défense d'un service public d'éducation de qualité. Ainsi, après l'assemblée générale du 20 novembre, les enseignants du lycée ont recentré leurs revendications sur des problématiques locales. Dans leur lettre aux élèves et aux parents, les enseignants grévistes ne parlent plus de la question des retraites, ni même de celle des traitements, pourtant à l'ordre du jour de la grève nationale lancée par les syndicats. Ils traduisent ces décisions nationales en

¹⁸ Annie Collovald, Lilian Mathieu, « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix*, volume 86, n°2, 2009, p.119-143.

conséquences directes sur le fonctionnement du lycée : suppression de deux classes de seconde, des options etc et insistent sur les incidences que cela peut avoir sur leurs enfants « *cela signifie pour les élèves : abandon des classes à projet en seconde, suppression des heures en demi-groupe...* »¹⁹. Exposer les conséquences locales des décisions politiques nationales peut être considéré comme une tentative, plus ou moins consciente par les entrepreneurs de la mobilisation, d'extension des cadres d'interprétation afin d'étendre la base de soutien au-delà du monde enseignant.

La défense d'une certaine conception du service public d'éducation donne, aux actions menées, une dimension politique élargie. Dans le milieu enseignant comme chez les ouvriers, le travail politique passe par une dépolitisation²⁰. Les militants se déprennent des références au syndicalisme et à l'idéologique pour insister sur ce qui fait sens : le fait d'appartenir à une profession porteuse de valeurs républicaines et à un collectif local : l'établissement.

Si les opinions politiques peuvent s'opposer, se discuter, l'appartenance locale n'est pas conflictuelle, elle est érigée en vecteur de consensus. C'est sur cette base du local, du quotidien du concret que se construit la mobilisation au lycée Edmond Rostand.

Dès le début de l'année civile 2008, les enseignants d'Edmond Rostand apprennent que neuf postes seront supprimés à la rentrée suivant. Le travail de sensibilisation antérieur aux conséquences locales des décisions politiques nationales porte ses fruits. Alors que le mouvement national peine encore à émerger, en janvier 2008, 70% du corps enseignant du lycée Edmond Rostand est en grève. L'ampleur de la mobilisation permet aux militants d'impulser des actions plus radicales.

Les militants organisent une consultation sur l'action à mener contre les suppressions de postes ; la grève pour le pouvoir d'achat est un moyen de profiter d'une mobilisation nationale pour activer les consciences locales. Quarante professeurs sont présents à l'assemblée générale, 70% du corps enseignant est en grève²¹, 76,7% d'entre eux ont participé à la consultation. Une grève administrative est votée : le bac blanc est boycotté, les devoirs sont seulement commentés, les bulletins ne sont pas notés mais simplement appréciés, les conseils de classes se tiennent en silence. Cette mobilisation contre une décision politique montre que la propension à agir des enseignants du lycée peut croître de façon ponctuelle autour d'enjeux locaux. Quatre jours plus tard, lors du conseil d'administration du lycée, les enseignants grévistes ont lu une motion avant le début de la séance demandant le maintien des deux classes de seconde qui doivent être supprimées et la réévaluation de la DGH. Ils ont été soutenus par les représentants des parents d'élèves qui, eux-mêmes, ont lu une motion. Dès lors, la mobilisation se maintient ; toutes les semaines jusqu'aux vacances d'hiver, des assemblées générales sont organisées. Les enseignants ont opté pour des actions ponctuelles dans le but d'éviter de se mettre en grève et subir les coûts de la mobilisation. Ils ont ainsi demandé une audience au rectorat, quelques enseignants syndiqués et deux représentants des parents d'élèves ont été reçus par le secrétaire général du recteur. Les enseignants ont écrit à Xavier Darcos, Ministre de l'Éducation Nationale. Ils ont organisé une occupation du bureau du proviseur. La mobilisation de la presse a été, dès le début du mouvement, intégrée dans l'objectif de médiatiser le problème. Ainsi, plusieurs articles ont été publiés dans la presse locale.

¹⁹ Lettre des enseignants aux élèves et aux parents le 20 novembre 2007.

²⁰ Voir le travail de Julian Mischi, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

²¹ Selon le rectorat, dans le département, 50% des enseignants des collèges publics étaient en grève, 47,5% dans les lycées et 38% dans les lycées professionnels.

En se radicalisant, le mouvement a suscité des réactions de la part de la hiérarchie et d'autres syndicats et a eu pour effet de déléguer la lutte aux plus militants. Le recours à des actions ayant des effets sur le fonctionnement de l'établissement suscite la désapprobation du chef d'établissement ainsi que la désolidarisation du SGEN-CFDT. Malgré cela, la mobilisation se maintient ; toutes les semaines jusqu'aux vacances d'hiver, des assemblées générales sont organisées. Au fil des semaines, les échanges sont dominés par les prises de parole des adhérents et militants du SNES et des enseignants gravitant autour de la section syndicale. Au fil des semaines un mouvement de délégation de la lutte et en parallèle une sorte de dépossession de la base enseignante par les plus militants²². Mais, bien qu'une partie des enseignants soit restée à la marge des tâches militantes, la mobilisation a participé à l'émergence d'une « *effervescence collective* » exprimant le mécontentement des professeurs face aux décisions politiques. Pour les non-syndiqués ou les adhérents, ce genre de situation constitue un des vecteurs de leur socialisation politique, une manière de penser l'activité différemment et développe une représentation politisée du métier. Plus globalement, le mouvement insère les professeurs dans un collectif et participe à la consolidation d'une identité locale. En ce sens, les mobilisations d'établissement ont des effets identitaires semblables à ceux relevés par Patrick Hassenteufel dans son étude des coordinations d'infirmières²³. Finalement, ces expériences protestataires insèrent les professeurs dans une dynamique collective et ont un effet socialisateur.

Une partie des enseignants, malgré le travail d'incitation local, se tient à distance des syndicats mais aussi du collectif enseignant. La socialisation primaire ou les logiques d'accès à la profession expliquent bien souvent ces mises à l'écart.

D'autres professeurs, non socialisés politiquement, découvrent l'action collective dans le cadre professionnel. Les pratiques de sensibilisation mises en place par les responsables syndicaux ainsi que les contextes d'enseignement favorisent l'engagement dans des actions essentiellement locales. Syndiqués et non-syndiqués militent dans le cadre de l'établissement sous le joug des syndicats. Le prolongement de l'activisme à l'extérieur de l'établissement est, par contre, difficile à rendre effectif. Par manque de disponibilité, nombreux sont les professeurs à s'investir dans le cadre de l'établissement.

Les mouvements dans l'Education Nationale reposent sur une minorité politisée et très active dans et à l'extérieur des établissements scolaires. Si les héritiers sont nombreux, une partie a été initiée au syndicalisme au cours de la socialisation professionnelle. Tous se caractérisent par un fort ancrage local dans les réseaux militants et par une disponibilité biographique. Ces poignées de politisés participent à l'émergence des mobilisations dans les établissements scolaires et prennent en charge le travail militant.

La rencontre, au sein des établissements scolaires, entre des militants et de simples adhérents participe, par un travail d'animation et de sensibilisation, à l'émergence et la reproduction d'un potentiel protestataire.

²² Voir Pierre Bourdieu, « La délégation et le fétichisme politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52/53, 1984, p. 49-55.

²³ Patrick Hassenteufel, « Pratiques représentatives et construction identitaire. Une approche des coordinations », *Revue Française de Science Politique*, volume 41, n°1, 1991, p.5-27.